

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
World Trade Center Marseille Provence
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
07 88 25 74 22
paca@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)



MAIRIE DE SAINT ANDRE D'EMBRUN

120 place de la Mairie - L'église
05200 Saint-André-D'embrun
04 92 43 03 84
mairie@saintandredembrun.fr
<https://www.saintandredembrun.fr/>

FONDATION



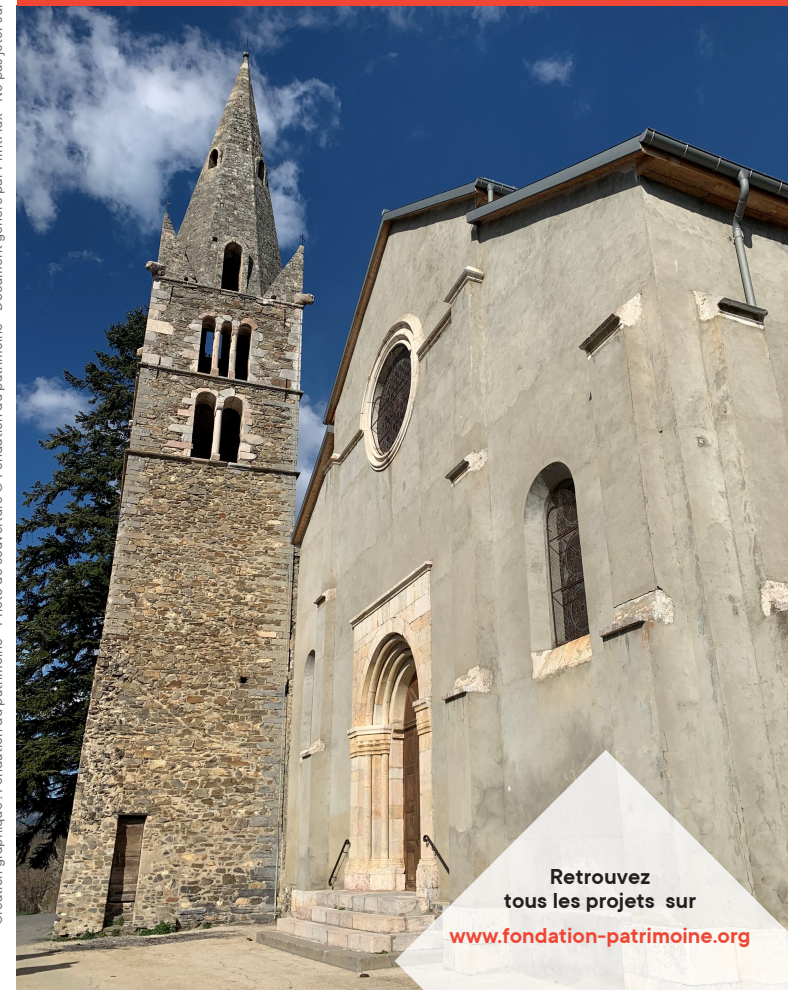
DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'EGLISE PAROISSIALE SAINT-ANDRÉ

à SAINT-ANDRÉ D'EMBRUN (05)



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Restaurons ensemble les façades et les vitraux de l'église Saint-André

◆ ◆ LE PROJET

Niché au flan d'une montagne, Saint-André d'Embrun surplombe le lac de Serre Ponçon et la rive gauche de la Durance. L'église Saint-André occupe le cœur de ce paisible village. Un clocher du XVI^{ème} siècle de style roman lombard, classé au titre des Monuments Historiques, domine l'édifice. Malgré différentes phases de travaux réalisées depuis une vingtaine d'années, visant à préserver et à moderniser l'édifice, des désordres affectent ses façades et ses vitraux. Pour remédier à ceux-ci, un programme de travaux prévoit la réfection des façades et la remise en état complète des vitraux et de leurs encadrements.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Datée du XIII^{ème} siècle, l'église d'origine eut à subir les assauts successifs des Provençaux, des troupes de Lesdiguières, puis de celles du duc de Savoie. Mais ce sont des glissements de terrain et un incendie dont le clocher conserve les stigmates qui entraîneront sa démolition en 1855. Les travaux du nouvel édifice furent inaugurés en 1866, au terme d'un chantier de 5 ans. Leur modernité donne naissance à un bâtiment composé de matériaux plus légers, autorisant des baies latérales plus larges, donc

plus lumineuses. Seuls témoins de l'église originelle : le clocher, le portail et l'oculus. Des contreforts taillés, à l'instar du portail et des soubassements, dans une pierre calcaire issue de Guillestre, soutiennent les façades extérieures. A l'exception du vitrail de Saint-Joseph, de facture plus récente, les vitraux réalisés par le Maître verrier lyonnais Eugène Chausse, datent de la même époque.

◆ ◆ LA MOBILISATION

L'église paroissiale Saint-André constitue un élément important du patrimoine du village auquel les habitants sont très attachés. Au centre d'animations et de cérémonies, l'église continue de rythmer la vie locale. Elle présente également un intérêt touristique important pour nombre de randonneurs et de vacanciers venus se ressourcer dans cet environnement montagnard et qui apprécient cet ensemble religieux du XIX^e siècle abritant un riche mobilier.

Montant des travaux	361 458,17 €
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	Printemps 2023



Crédit photos © Fondation du patrimoine

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'EGLISE PAROISSIALE SAINT-ANDRÉ

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/86248

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'EGLISE PAROISSIALE SAINT-ANDRÉ

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre